



ANNEXE 10-2 ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Directeur (trice)

Division des personnels Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

LETTRE D'ENGAGEMENT pour un poste de directeur (trice) en « ECOLE BILINGUE » ou en « CENTRE D'ENSEIGNEMENT CONTINU DE LA LANGUE REGIONALE »

Je soussigne (e):	
NOM:	
PRENOM:	
 ai pris connaissance de la circulaire départementale régissant l'enseignement de la lairégionale dans les établissements du premier degré des Bouches du Rhône et m'engage à fonctionner le projet d'enseignement du <u>Provençal</u> tel qu'il est défini par ladite circu (circulaire du 16 avril 2012). 	faire
Pour consulter la circulaire : www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/languereg/documents/circ-lang_reg_2012.pdf	
Fait à : le,	
Signature :	